



Mairie d'ESQUELBECQ

Adresse postale : 1, Rue Gabriel Deblock - B.P 40110 - 59726 ESQUELBECQ cedex

Tel 03 28 65 85 65 - fax 03 28 65 85 66 - courriel dgsesquelbecq@orange.fr

Réhabilitation d'une maison individuelle

7, Place Alphonse BERGEROT à ESQUELBECQ

CREATION D'UNE MAISON DU LIVRE

DOSSIER D.C.E

**Cahier des Clauses Techniques Particulières
(C.C.T.P)**

LOT : 05 – PLOMBERIE / SANITAIRES

Octobre 2012 (maj 6/12/2012)

Présentation du projet :

Voir le lot 00 Spécifications particulières à tous les lots.

1- GENERALITES

L'entrepreneur du présent lot se rendra sur place afin d'évaluer les travaux à exécuter et les difficultés de réalisation. Il se mettra en rapport avec la Société Concessionnaire Distributrice d'eau pour obtenir toutes précisions nécessaires sur la qualité et la pression de l'eau desservie, ainsi que sur les limites de prestations entre les ouvrages effectués par la dite Société et lui-même.

Les obligations de l'Entrepreneur commencent où s'arrêtent celles de la Société Distributrice. Tous les éléments de liaison entre les deux responsabilités seront réalisés conformément aux indications du Service Concessionnaire.

L'Entrepreneur informera l'Entreprise mandataire des compléments d'installations qui seraient éventuellement à effectuer par d'autres corps d'état.

Avant la réception des ouvrages, l'ensemble des réseaux d'alimentation sera désinfecté et nettoyé par le présent lot.

Les compteurs seront relevés après l'ensemble de tous les essais nécessaires au contrôle des installations et les consommations d'eau seront supportées par le présent lot.

Pour cette installation, l'entreprise aura à sa charge la fourniture et pose d'un compteur général et de 4 décompteurs sur l'alimentation de chaque salle d'activité dont un décompteur sur les sanitaires du RDC.

2- NORMES ET REGLEMENTS

Les installations tant en eau, en vidange devront satisfaire aux normes et réglementations en vigueur que ce soient les DTU, les Normes, les Arrêtés Préfectoraux, le Règlement Sanitaire Départemental ou les Règlements concernant l'isolation acoustique ; à noter à ce sujet qu'un label acoustique est demandé et qu'un soin particulier devra être apporté à la réalisation des ouvrages.

3- RELATIONS AVEC LES SERVICES CONCESSIONNAIRES

L'Entrepreneur du présent lot se mettra en rapport avec les Services Concessionnaires pour toutes demandes de renseignements complémentaires à ceux énoncés dans le présent descriptif. Il fournira les documents pour obtenir les accords pour les canalisations, livraisons de fluides, stockage, certificats de conformité et promesse de mise en service pour les installations de gaz.

Les certificats de conformité devront être remis au Maître de l'Ouvrage le jour de la première opération préalable à la réception.

4- EAU FROIDE

4-1 BASE DE CALCUL - PRESSION

L'Entreprise du présent lot devra l'étude complète pour la réalisation de la desserte des trois salles d'activités et des sanitaires communs en eau de ville.

L'Entreprise se rapprochera des services concernés pour connaître la pression desservie dans le secteur.

L'étude sera faite de telle manière que la pression d'eau sera toujours supérieure à 1.5 bars au dernier niveau.

4-2 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LES AUTRES ENTREPRISES

Production d'eau chaude :

La production d'eau chaude sur la salle d'activité n° 3 sera assurée par un ballon électrique à production instantanée.

L'Entreprise du présent lot doit toutes les alimentations EF et EC au droit des appareils sanitaires.



Nota : dans ce projet, la salle d'activité n° 3 et 2 salles d'activité étage seront équipées d'un ballon à production d'eau chaude électrique instantanée fournis par ce lot.

A l'installation du chantier par le GO, l'entreprise devra prévoir un branchement forain pour l'alimentation du campus de chantier installé sur le domaine public.

4-3 DISTRIBUTION GENERALE.

a - Compteur gaz : Néant

b - Compteur d'eau existant, à déposer et à remplacer, opération à voir sur place avec le service des eaux de la ville.

4-4 DISTRIBUTION DES APPAREILS.

a - Canalisations :

Toute la distribution intérieure de l'immeuble se fera en tube cuivre écroui.

Aucun diamètre ne sera inférieur à 12/14, fixation par collier iso phonique.

L'entreprise devra prévoir également la séparation des réseaux des trois salles au RDC.

Prévoir 2 réseaux Eau Usée sur les salles à l'étage pour futur WC et évacuation évier.

b - Pièce et appareils desservis :

Seront alimentés en eau froide et en eau chaude les appareils suivants :

Dans les deux sanitaires du RDC, alimentation EF :

- Les deux cuvettes des sanitaires suspendus avec chasse d'eau intégrée du RDC.
- L'alimentation deux lavabos handicapé, avec robinetterie à commande infra rouge ou commande au genou.

c - Pour les salles d'activités 1 et 2 : (par salle), alimentation EF.

- 1 lavabo de 0.60 sur consoles murales.
- Une robinetterie EF.

d - Salle d'activité n° 3 : alimentation EF et EC.

- un point d'eau froide eau chaude dans le milieu du BAR.
- Un ballon à production d'eau chaude instantanée.

e - Point d'eau extérieur pour nettoyage des abords :

- point d'eau froide extérieure avec robinetterie de commande à l'intérieur des salles 1 et 3.
- mise en place à l'extérieur sur les façades rue et arrière d'une plaque de protection fermant à clé, dissimulant la bouche de raccordement.

b - Robinets de coupure :

Prévoir :

- Une coupure sur les canalisations au départ des alimentations EF des décompteurs.

4-5 CALORIFUGE

Par coquille préformée avec protection par bandes autocollantes.

Localisation :

Dans tous les locaux non chauffés.

5- EAU CHAUDE SUR SALLE N° 3 et 2 salles activité étage.

5-1 BASES DE CALCULS

L'Entreprise du présent lot doit l'étude complémentaire, pour la réalisation de la desserte en eau chaude de la salle d'activité n° 3 et 2 pièces d'activité étage.

5-2 LIMITES DE PRESTATIONS AVEC LES AUTRES ENTREPRISES

Origine de l'eau chaude :

Les travaux démarrent au droit du ballon EC et des canalisations de celle-ci, le raccordement au ballon du réseau EC et les ustensiles de raccordements sont également à prévoir à ce lot.

5-3 DISTRIBUTION.

a - Canalisations :

Fourniture et pose de conduites d'alimentation et de distribution d'eau froide et chaude en tube cuivre écroui assemblé par soudure, brasure à l'argent y compris pièces de raccords et de fixation, coupes, fourreaux, percements, scellements, et toutes sujétions. Compris fixation par colliers chromatisés iso phoniques avec rosace;

Les diamètres pris en compte pour l'alimentation EF et ECS proprement dite des appareils sont

- Évier 12/14
- WC 10/12

b - Appareils desservis :

Seront raccordés en eau chaude : l'évier du BAR dans la salle n° 3 et les 2 éviers étage.

6- APPAREILS :

1.2.1.5.1 Données générales

La fourniture et pose des appareils sanitaires comprennent :

- la présentation
- le montage des robinetteries, des vidages et des siphons
- la fourniture et la façon des joints et accessoires divers
- tous détails de fixation par système approprié à la nature des supports
- percements des faïences et des carrelages
- les visseries en laiton chromé
-

Les robinetteries seront du type mitigeur avec tête céramique.

La pression d'eau au niveau de la robinetterie sera inférieure ou égale à 3 bars

Sur les sanitaires en RDC : (par WC)

- ✓ 1 WC DURAVITAL HANDICAPE suspendu équipé de réservoir de chasse encastré
- ✓ 1 lave main pour handicapé avec robinetterie à commande infra rouge.
- ✓ Siphons, attaches, consoles pour fixation les appareils
- ✓ 1 Miroirs 60*42 pour handicapés.
- ✓ 1 Barre de relevable avec béquille

- ✓ 1 Distributeur de papier inox de 200.
- ✓ 1 Distributeur de savon liquide tout inox
- ✓ 1 distributeur de papier pour sèche mains
- ✓ 1 Porte vêtements 1 tête inox.

Sur les salles d'activités : (par salle)

- ✓ 1 Evier - 2 bacs - 1 égouttoir - Dim. : 1.20m x 0.60m

Évier de marque LEVERRIER – CAREA Sanitaire en matériau minéral à plus de 80% type BMC, pigmenté dans la masse de 1.20m x 0.60m à 2 cuves et 1 égouttoir coloris blanc moucheté (droit ou gauche suivant modèle), à bandeau pour montage sur meuble. Siphon et vidage à chaînette.

- ✓ Robinetterie mitigeur monotrou CLIP Chromé réf : E 76051 CP avec bec tube orientable et aérateur. Cette robinetterie comportera en outre une bague de renfort assurant une meilleure rigidité de l'ensemble sur l'évier.

- ✓ Meuble sous évier sur pieds - 3 portes - pour évier de 1200 x 600

Meuble sous évier à 3 portes de marque CUISINOR série Alizé comprenant façade, portes et retours en panneau hydrofuge mélaminé 2 faces blanc grainé de 16 mm chants plaqués, tablette, fonds arrière en panneau de 16 mm blanc mélaminé DECLIPSABLE, chants supérieurs plaqués mélaminé blanc.

- ✓ Joint silicone

Façon de joint silicone blanc à la rencontre des appareils et des parois, pour étanchéité. Ce joint sera réalisé après la pose des faïences murales.

7- EVACUATIONS :

7-1 BASES DE CALCULS

L'Entreprise du présent lot doit l'étude complète pour la réalisation des réseaux d'évacuation de l'eau sanitaire de l'ensemble du RDC, depuis l'appareil à l'attente au sol laissé par le lot GO.

7-2 LIMITES DE PRESTATIONS

L'Entrepreneur du présent lot doit la réalisation complète des eaux usées et des eaux vannes en circuits séparés depuis chaque appareil sanitaire y compris le raccordement aux canalisations sous dallage laissées en attente par le lot gros œuvre, ainsi que les ventilations de ces chutes.

7-3 PRINCIPE DE CHEMINEMENT

Depuis les appareils, les canalisations eaux usées et eaux vannes iront se jeter dans le collecteur laissé en attente par le GO.

7-4 NATURE DES CANALISATIONS

Les canalisations intérieures seront en PVC, série évacuation, estampillées NF.

Les canalisations intérieures aux gaines techniques seront en PVC M1.

L'Entrepreneur doit faire son affaire de toutes suggestions d'affaiblissement acoustique, aux droits des fixations de canalisations.

Des fourreaux sont prévus à chaque passage de plancher ou de mur, avec incorporation entre fourreau et la canalisation d'un élément insonorisant.

Il sera prévu un bouchon de dégorgement à chaque changement de direction.

7-5 CHUTES :

a - Appareils repris :

En plus des appareils sanitaires, l'entreprise devra la fourniture et la pose d'un siphon pour recevoir l'échappement des eaux de condensation de l'extracteur VMC situé dans le faux plafond du bâtiment arrière.

b - Ventilation de chutes :

Chaque colonne sera prolongée hors toiture par des canalisations en PVC M1. Les événements seront terminés par un chapeau pare pluie, y compris toutes suggestions de fourreaux et bavette de recouvrement, à voir en liaison avec l'étancheur.

c - Vidange d'évier :

Comprenant réduction Ø 100/32; tube P.V.C. de 32;

- raccords et accessoires utiles;
- joints collés;
- colliers en acier chromatés.

8- ETIQUETAGE - DOCUMENTS A FOURNIR – ESSAIS.

8-1 ETIQUETAGE – REPERAGE.

L'Entreprise devra le repérage et l'étiquetage sur chaque robinet de coupure et canalisation de distribution, étiquetage à réaliser conformément à la réglementation.

8-2 DOCUMENTS A FOURNIR.

- Plan d'exécution des ouvrages
- Dossier des ouvrages exécutés
- Notice explicative des installations et des appareils

8-3 ENTRETIEN ET ESSAIS.

L'Entreprise devra l'entretien en garantie totale sur toute la plomberie sanitaire jusqu'au constat de parfait achèvement.

Vu, l'entreprise (cachet et signature)